



PARNASSE-MAIF ANNONCE LES TAUX DE VALORISATION DE SES CONTRATS D'ASSURANCE VIE

Parnasse-MAIF, filiale d'assurance vie du groupe MAIF, vient de fixer les taux servis pour 2011 et les taux garantis pour 2012 sur ses contrats d'assurance vie.

Pour 2011, Parnasse-MAIF maintient une rémunération nette de ses contrats d'assurance vie attractive au regard de la tendance du marché :

- Compartiment en euros du contrat Assurance vie Responsable et Solidaire : 3,35 % nets*.
- Nouveau Cap : 3,05 % nets*. Sur les huit dernières années, le taux de valorisation moyen servi par Parnasse-MAIF est égal à 3,92 %.

Le taux minimum garanti sur le fonds en euros de ces deux contrats s'établit à 2 % nets* pour 2012.

Fortement motivée par l'irrigation d'une économie différente via les placements responsables et solidaires, la MAIF fait le choix de promouvoir son contrat Assurance vie Responsable et Solidaire, conformément à ses valeurs. La politique de gestion rigoureuse des actifs de Parnasse-MAIF permet de faire bénéficier à ses adhérents d'un taux de rémunération de leur épargne qui devrait être **cette année encore dans la moyenne du marché.**

Malgré une tension des marchés financiers (crise de la dette de la zone euro, dégradation de la notation de certains états...), la MAIF a maintenu sa politique d'investissement prudente et de sécurisation de ses actifs lui permettant de conserver une position attractive sur le marché : la grande majorité de son fonds en euros est constituée d'obligations d'États ou d'entreprises disposant de notations élevées.

La part des actions représente quant à elle moins de 5 % des placements. Pour faire écho aux sujets d'actualité, l'exposition de ce fonds à **la dette souveraine des pays périphériques représente moins de 1,5 % des actifs** répartis comme suit au 30/11/2011 : la Grèce 0,35 %, l'Italie 1 %, le Portugal 0 %, l'Espagne 0 % et l'Irlande 0 %.

Avec Assurance vie Responsable et Solidaire et Nouveau Cap, la MAIF propose une offre complète et attractive pour répondre à tout besoin d'épargne moyen et long terme.

** taux nets de frais prélevés sur l'épargne gérée, hors prélèvements sociaux.*

A PROPOS DE PARNASSE-MAIF

Filiale d'assurance vie du groupe MAIF, Parnasse-MAIF existe depuis 26 ans. Son capital social est réparti entre la MAIF (80,01 %) et la Casden Banque Populaire (19,97 %). Parnasse-MAIF est présente dans les domaines :

- de l'épargne et l'épargne retraite, avec les contrats d'assurance vie à vocation d'épargne, Nouveau Cap, Assurance vie Responsable et Solidaire et Perp MAIF,
- de la prévoyance, avec Rassurercap, contrat d'assurance décès toutes causes, Sollicitudes, contrat d'assurance obsèques,
- de la couverture de prêts immobiliers avec l'Assurance Emprunteur MAIF.

L'offre d'assurance vie de Parnasse-MAIF répond aux critères de qualité, de performance, de sécurité, de transparence et d'équité qui caractérisent l'ensemble du système de protection et d'accompagnement proposé par la MAIF.